

Eléments de corrigé pour la note de synthèse – Concours blanc N°2 – 25 janvier 2010 (Jean-Marc Streicher et Jean-Marc Muller)

- Tableau synoptique –

Texte 1	Texte 2	Texte 3	Texte 4
<p><i>Préambule</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'apprentissage du langage est l'objectif central du cycle 1. Il est à poursuivre au cycle 2 selon deux axes forts : apprendre à communiquer et apprendre à maîtriser le langage. - Une priorité est accordée à l'extension du lexique. <p>Communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'oral est le lieu d'une interaction privilégiée entre le maître et l'élève, interaction qui sollicite des opérations cognitives complexes et variées. <p><i>Dire les textes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La lecture à haute voix, qu'elle s'exerce dans des genres comme le théâtre ou la poésie ou sur d'autres textes, est au service d'une interprétation qui aurait été élaborée au préalable par des débats et par d'autres approches. La mémorisation du texte intervient au terme de ce travail. - Ce type de lecture est à distinguer d'une approche prosodique. <p>Continuer à apprendre...</p> <p><i>Les textes narratifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est par une reformulation de l'histoire lue par l'enseignant que les élèves entrent dans la compréhension des textes. <p><i>Les textes explicatifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est du même ordre. La compréhension du document passe par des activités cognitives que l'oral rend possibles. 	<p><i>Problématique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Loin de servir à une seule fin de communication, l'oral participe à la construction des apprentissages. <p>Comment ?</p> <p><i>(Postulat)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport avec une discipline peut se définir par l'usage qu'elle fait du langage. <p><i>(Dans cet esprit)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il convient d'étudier les variations sémantiques des mots et des énoncés dans les contextes variés où ils apparaissent. 	<p><i>(§1)</i> L'oral est un vecteur de communication et d'apprentissage.</p> <p>Cette thèse, nouvelle, a des implications profondes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle remet en cause un enseignement frontal de type transmissif. - elle présuppose que c'est à l'intérieur de l'échange que se construisent les apprentissages. - elle permet une confrontation féconde des représentations des élèves, de leurs connaissances, de leurs raisonnements et de leurs méthodes. <p><i>(§2 - arguments valorisant le recours aux conduites discursives.)</i></p> <p>Ces conduites favorisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la verbalisation (mise en forme de la pensée) - l'explicitation - la conceptualisation - le questionnement - la réflexion métacognitive - la généralisation et la mémorisation - la structuration d'une pensée en cours d'élaboration 	<p>L'évolution de l'enseignement de l'oral <i>(avant)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le langage oral était un objet d'étude. Les objectifs étaient : - de dégager ses spécificités linguistiques par rapport au langage écrit. - de comprendre le fonctionnement du système phonologique français. <p><i>(actuellement)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intérêt s'est porté sur l'interaction. <p><i>(La même opposition est reprise sur un autre plan.)</i></p> <p><i>(avant)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - C'étaient les fonctions du langage qui étaient étudiées. <p><i>(actuellement)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce sont les conduites discursives qui constituent l'objet principal de l'enseignement de l'oral <p><i>(justification de cette évolution)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant apprend à parler dans des situations de discours particulières dont il perçoit la fonction ou la finalité (raconter, argumenter...). L'enseignement va consister à lui apprendre à s'approprier ces différentes conduites langagières.

Proposition de plan détaillé

I - Les différentes fonctions attribuées à l'oral

§1 – La communication (T1, T2, T3)

Cette fonction générale est toutefois déclinée par les documents. L'oral au sein de la classe et de l'école contribue à la socialisation et constitue un facteur de cohésion sociale. (T1 qui parle de *classe, d'école*) Dans le même sens, le T2 parle d'*échange*. L'oral est un véhicule pour transmettre des savoirs (T2 et 3) Le T1 donne à cette considération une portée plus large ; il précise que, dans le cadre privilégié de la relation avec le maître, l'oral sert de régulation pédagogique et développe chez l'élève certaines opérations cognitives (T1).

§2 – Les fonctions didactiques : l'oral comme objet d'enseignement

Plusieurs documents abordent ce point dans une perspective historique. Avant les programmes actuels, l'étude portait sur le langage oral en tant que système linguistique propre, distinct de celui de l'écrit (T4) et ayant des fonctions particulières (T4). Cette orientation a été remise en cause et abandonnée au profit d'une centration sur les conduites langagières ou discursives (Les T2, 3 et 4 de manière affichée). Le T4, de manière plus implicite : il envisage l'oral comme une pratique originale, particulière, capable de favoriser la construction d'apprentissages.

Transition : Cette évolution historique permet de mesurer les enjeux de l'orientation actuelle

II – Une visée didactique nouvelle

§1 – Un recentrage sur l'activité langagière de l'élève

La conception qui fonde l'enseignement actuel invite à reconsidérer certaines pratiques : Plus d'enseignement frontal, plus de parole confisquée... (T3) C'est par l'acte même du langage et de l'échange, c'est au cœur d'une pratique langagière et dialogale, que se construit l'apprentissage. Tous les documents s'accordent sur ce point avec un argumentaire distinct : C'est à l'intérieur de ces activités orales que s'élabore la signification (T2 et 3), que se construisent de nouveaux moyens d'expression linguistique (T4), que l'élève acquiert une maîtrise du langage (T2), qu'il apprend à s'approprier le langage (T4)...

§2 – La conduite langagière ou discursive

Ces conduites sont liées aux fonctions variées du discours. Elles sont parfaitement identifiées et catégorisées par tous les documents : raconter (T1 et 4), expliquer (T1), interpréter, dialoguer, débattre, argumenter (T1 et 3)... Elles sont énoncées comme des conduites qui sont à l'oeuvre dans une grande palette de situations.

Transition : Une visée didactique qui a des implications dans tous les champs disciplinaires

III – Des situations didactiques singulières

§1 – Les conduites discursives au service des apprentissages disciplinaires

Certaines conduites s'avèrent pertinentes si elles sont consciemment attachées à des domaines d'apprentissage ; la notion même de texte explicatif est opérationnelle dans plusieurs disciplines : pour l'accès à plusieurs sources d'information (T1), pour la découverte de concepts scientifiques (T3). La

compréhension du récit et la compréhension de traits d'écriture propres au récit appellent d'autres conduites (T1 et 4). L'acquisition et l'enrichissement du vocabulaire ne sont pleinement efficaces que s'ils sont ancrés dans un contexte disciplinaire/référentiel (T2, mais aussi T1 dans une moindre mesure).

§2 – L'oral et l'écrit

L'oral, dans ses pratiques, a des caractéristiques qui le distinguent de l'écrit. Toutefois, certains objectifs qu'il poursuit sont connus et trouvent un écho dans l'ensemble du cycle : le travail sur les types de textes (narratifs, explicatifs – T1 et 4) et sur les genres littéraires (théâtre, poésie, récit – T1). Certaines conduites présentent une correspondance avec les pratiques d'écriture. Les spécificités de l'oral apparaissent dans la singularité des opérations cognitives qu'il favorise : la confrontation des représentations, des connaissances et des raisonnements, la verbalisation et l'explicitation... (T2)